

PAR COURRIEL

Québec, le 18 décembre 2020

Madame Andréanne Masson  
Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
5700, 4e Avenue Ouest, local F316  
Québec (Québec) G1H 6R1  
[andreanne.masson@mffp.gouv.qc.ca](mailto:andreanne.masson@mffp.gouv.qc.ca)

**Objet : Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec**

---

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **23 décembre 2020 prochain à 11h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, **Madame**, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

PAR COURRIEL

- 1- Dans la description de la végétation terrestre de la zone d'étude, l'initiateur mentionne que deux peuplements forestiers sont reconnus par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs comme étant des écosystèmes forestiers exceptionnels (PR3, p. 6.8 et PR6, p. 11).
  - a) S'agit-il effectivement de deux écosystèmes forestiers exceptionnels reconnus par le MFFP?
  - b) Si oui, veuillez fournir une fiche descriptive pour chacun d'eux incluant leur localisation.

